



RCS : MACON

Code greffe : 7106

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MACON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2001 B 00065

Numéro SIREN : 433 254 067

Nom ou dénomination : FINANCIERE COMBIER

Ce dépôt a été enregistré le 20/07/2017 sous le numéro de dépôt A2017/001483

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
.....
MACON



243800

Dénomination : FINANCIERE COMBIER
Adresse : lieu-dit le Bourgneuf 71570 Chanes -FRANCE-

n° de gestion : 2001B00065
n° d'identification : 433 254 067

n° de dépôt : A2017/001483
Date du dépôt : 20/07/2017

Pièce : Procès-verbal d'assemblée générale du 31/05/2017



243800

FINANCIERE COMBIER
Société par actions simplifiée au capital de 762.300 euros
Siège social : Le Bourgneuf
71570 CHANES
RCS MACON 433 254 067

Dépôt au Greffe le:
20 mai 2017
TRIBUNAL de COMMERCE
de MACON

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 31 MAI 2017**

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte :

- De la démission du cabinet EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT – ECA de son mandat de commissaire aux comptes titulaire, avec effet à compter de ce jour,
- De la démission de Monsieur Eric GABORIAUD de son mandat de commissaire aux comptes suppléant, avec effet à compter de ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de nommer, avec effet à compter de ce jour :

- En qualité de commissaire aux comptes titulaire :

Le cabinet S.E.C.C.,
Dont le siège social est situé 2 rue des Bons Enfants à Dijon (21000),
Immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Dijon sous le numéro 440 186 120,
Représenté par Monsieur Olivier SARLIN,

- En qualité de commissaire aux comptes suppléant :

Monsieur Stéphane BERT,
Domicilié 24 avenue Victor Hugo à Dijon (21000),

Et ce pour la durée des mandats restant à courir de leurs prédécesseurs, soit pour une durée venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
LE PRESIDENT

